

Décision 15-DCC-84 du 08 juillet 2015

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Avenir Danton Défense et Avenir Grande Armée par la société Gecina

Posted on: 10 août 2015 | Secteurs :

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Gecina

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou
organisme(s) concerné(s)

Stés Avenir Danton Défense et
Avenir Grande Armée

Lire

le texte intégral de la décision

225.68 Ko